



Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 30 Juin 2014

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du 18 Juin 2014, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Christian RANDOULET, Président le lundi 30 Juin 2014 à 14h30.

ETAIENT PRESENTS :

Mme ANCEY - M. BEL - M. BELLEVILLE - M. BISCARRAT - M. CASTELLI -
M. CHARLUT- Mme COMTE - M. DEMANSE - M. FAVIER - M. FENOUIL - M. GABERT M. GAMARD - M.
GROS - M. LAGNEAU - M. LANGLADE - Mme LORHO -
M. MANETTI - M. MATTEI M. MOUREAU - M. MUS - M. RANDOULET -
M. SANDEVOIR - M. TERRISSE

ETAIENT EXCUSES :

M. ANASTASY - M. AVRIL - Mme DUPRAT- M. FOUILLER - M. GRANIER - M. GUIN M. HEBRARD- Mme
HELLE - Mme JULIEN - Mme LAFAURE

ETAIENT ABSENTS :

M. PONCE - M. ROCHE

Assistaient également : Alain FARJON, Julie VELLA, Géraldine SAINT JEAN.
Ingrid HAUTEFEUILLE, Marlène CREQUER, Gilles PERILHOU, Christophe BERTRAND, Raphaël PICARD
et Julie GUIROY

Délégués en exercice : 31
Délégués titulaires présents : 20
Délégués suppléants présents : 3
Quorum : 17



Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 30 Juin 2014

La séance est ouverte à 14h30 par Christian RANDOULET, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance :

M. Patrick MANETTI est désigné comme secrétaire de séance

Vote	
Unanimité	Pour : 21

Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 26 Mai 2014

Vote	
Unanimité	Pour : 21

1. Attribution des indemnités de fonction au Président et aux Vice-présidents

Le Comité, après avis favorable du Bureau, décide de fixer les indemnités de fonctions du Président et des Vice-présidents comme suit :

- Président : Taux de 30.6% IB 1015
- Vice-Président : Taux de 15.30% IB 1015

Vote	
Unanimité	Pour : 21

Arrivée de M. Louis BISCARRAT à 14h40.

2. Délégation permanente au Président et aux Vice-présidents

Le Comité décide de donner certaines délégations au Président et aux Vice-présidents dans la limite fixé par les articles L.2122-17, L.2122-23, L.5211-2 et L.5211-10 du CGCT, soit :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Passer les contrats d'assurance,
- Décider la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 3 ans,
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
- Intenter au nom du syndicat les actions en justice ou défendre le syndicat dans les actions intentées contre lui.

Vote	
Abstention : 1 (Mme LORHO)	Pour : 21

3. Délégation permanente au Bureau Syndical

Le Comité décide de donner délégation au Bureau pour :

- les avis simples en qualité de Personnes Publiques associées (PPA) prévus par les dispositions des articles L.123-6 à L.123-12 du Code de l'Urbanisme concernant les modifications et les révisions (cf. article L.123-13 et suivants) des Plans d'Occupation des Sols (POS) et des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Vote	
Unanimité	Pour : 22



Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 30 Juin 2014

4. Composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Le comité procède à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres. Il est rappelé que la CAO est présidée par le Président du SMBVA et composé de 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants.

Sont élus :

Président de la CAO : M. RANDOULET et M. LAGNEAU sera son représentant.

Titulaires	Suppléants
Mme Cécile HELLE	Mme Renée JULIEN
M. Christian GROS	M. Xavier BELLEVILLE
M. Patrick MANETTI	M. Michel TERRISSE
M. Georges BEL	M. Joris HEBRARD
M. Louis BISCARRAT	Mme Carole DELAFONTAINE

Les suppléants seront pris dans l'ordre du tableau dès qu'un titulaire sera absent.

Vote	
Abstention : 1 (Mme LORHO)	Pour : 21

Arrivée de M. Thierry LAGNEAU à 14h50.

5. Désignation des représentants du SMBVA à l'AURAV

Le Comité désigne ses représentants au sein du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de l'AURAV comme suit :

Conseil d'Administration		Assemblée Générale	
Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
Georges BEL	Eric MOUTAFIS	Georges BEL	Eric MOUTAFIS
Stéphane Garcia	Michel MUS	Stéphane Garcia	Michel MUS

Vote	
Abstention : 1 (Mme LORHO)	Pour : 22

6. Désignation du représentant du SMBVA au CNAS

Le Comité désigne M. RANDOULET pour le représenter auprès du Comité National d'Action Sociale.

Vote	
Unanimité	Pour : 23

7. Règlement intérieur du Comité Syndical

Le comité, après avis favorable du Bureau, décide d'adopter le règlement intérieur du Comité dont le projet a été adressé à chaque délégué avec les convocations.

Vote	
Unanimité	Pour : 23

Départ de M. FENOUIL à 15h.



Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 30 Juin 2014

8. Indemnité de conseil au receveur

Le comité décide d'attribuer l'indemnité de conseil à taux plein, à M. Daniel LEROY, receveur du SMBVA, responsable du centre des finances publiques d'Avignon municipale.

Vote

Unanimité

Pour : 22

9. Modification de la délibération n°2014-09 du 3/03/2014 portant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2013

Suite à une erreur d'écriture, le Comité syndical décide d'annuler la délibération n°2014-09 du 3 Mars 2014 relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2014 et de la remplacer par la présente précisant que le compte 1068 est un compte d'investissement.

Vote

Unanimité

Pour : 22

Présentation par l'AURAV :

- Présentation SMBVA/AURAV
- Qu'est-ce qu'un SCoT ?
- Les outils de la mise en œuvre du SCoT
- Les objectifs de la révision du SCoT et la feuille de route jusqu'à fin 2014

Des pochettes ont été distribuées aux délégués présents contenant les documents suivants :

- Un CD du SCoT BVA approuvé le 16 Décembre 2011
- La grille d'analyse des PLU
- Le guide méthodologique SCoT/PLU
- Les Actes de l'InterSCoT
- Les publications de l'AURAV :
 - Les Formes urbaines
 - La Trame Verte et Bleue
 - Le Commerce
 - Le Foncier économique
 - L'Observatoire du SCoT
 - L'Occupation du sol
 - La loi ALUR

Le Président lève la séance à 16h30.

Le Pontet, le 3 Juillet 2014
Le secrétaire de séance
Patrick MANETTI

